

## Avant-propos

Ce Conseil d'Administration (CA) extraordinaire était présidé par Mmes CECCONI (*vice-présidente du CA et sous-directrice FIN*), AMBACH (*directrice de l'EPA Masse*). Les rédacteurs des divers bureaux du Service Central (SC) assistaient également aux débats.

Étaient présents la Trésorière Générale des Douanes (TGD), Mme MORELLE, ainsi que MM. MARTINEZ (*DI Grand Est*) et GALY (*DI Antilles-Guyane*).

Le président de l'ALPAF, M. VERROYE et M. FRADET assistaient à la séance en qualité de personnes qualifiées, accompagnés de deux représentants du Contrôle Budgétaire (CBCM).

Toutes les organisations syndicales étaient représentées : l'alliance CFDT-CFTC, la CGT, SOLIDAIRES Douanes, l'UNSA et l'USD-FO.

## I- Points donnant lieu à vote

### **A – Vente de la caserne de Port Saint-Louis du Rhône**

Cette construction (*une ancienne gendarmerie*) avait été achetée sur fonds propres de l'EPA Masse en 2007. Des travaux dans la cité voisine de Port-de-Bouc ont même été reportés car l'Établissement était certain d'y construire une cité. Finalement rien n'y fut construit.

Une délibération du CA Masse du 27/03/2012 a autorisé la vente du terrain.

Après consultation de la Mission Ministérielle de la Stratégie Immobilière, des DRFiP d'Île-de-France et des Bouches-du-Rhône, le bien a été estimé à 510 000€ démolition incluse. Une publication et un appel d'offres ont eu lieu. Malgré de nombreux signes d'intérêt, une seule offre est parvenue au SC, celui d'Inova Promotion, un acteur implanté localement a été reçue d'un montant de 370 000€.

Le désamiantage du site est estimé à 150 000€ au maximum. Si celui-ci est inférieur, la différence sera rajoutée au 370 000€ au bénéfice de l'EPA.

L'acheteur a introduit des clauses dans l'offre qui pourraient éventuellement faire capoter l'affaire (*par exemple si le désamiantage se révèle supérieur à la somme prévue*).

La Directrice, suite à demandes des OS dont SOLIDAIRES Douanes, a indiqué que la somme obtenue suite à la vente (*370 000€ a minima*) serait réinvestie dans des travaux qui sont en cours de recensement au niveau central dans le cadre de la future Programmation Immobilière Cadre 2025-2027.

Si la vente n'est pas encore conclue, l'acheteur semble sérieux et est implanté localement.

**Vote pour CFDT/CFTC, UNSA, USD/FO – abstention : SOLIDAIRES Douanes et contre : CGT.**

### **B – Construction de logements au Marin (Martinique)**

L'ouragan Dean a détruit en 2007 plusieurs maisons type T4 et T5 situées sur un terrain appartenant à la Douane. Le terrain situé en zone urbaine se trouve proche d'implantations douanières (*BSE et BSN*).

La société SIMAR, partenaire historique de la Douane, a présenté plusieurs projets. Le dernier, validé par la Douane et auquel l'ALPAF est partie prenante, prévoit la construction de 14 logements pour les agents des Finances (*Douanes et Finances Publiques*). Une résidence seniors labellisée par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (*DEAL*) de 42 logements en partenariat avec la municipalité du Marin serait également construite.

... / ...

Les futurs logements seront réservés pour l'EPA dans le cadre d'une convention de réservation conclue avec la SIMAR. Cette convention prévoit notamment une contribution financière de l'EPA à la SIMAR, qui serait d'un montant de 30 000 € par logement si elle est versée sous forme de subvention et de 35 000 € par logement si elle est versée sous forme de prêt. Cette dernière option (*le prêt*) a la faveur du Service Central. Les appartements seront livrés sans climatisation la SIMAR ne l'ayant pas souhaité. La Douane a décidé qu'elle ferait installer la climatisation cependant mais cela renchérit le coût de chaque logement de 5 000€ soit un total de 400 000€.

À la question de la forme du financement des futurs logements s'ajoute la question du bail et de sa durée. En effet l'habitude en Martinique est de conclure des baux d'une durée de 50 ans ce qui est très éloigné de ce qui se fait ailleurs (*baux entre 20 et 25-27 ans*).

Consulté, la DRFiP locale n'y voit aucun inconvénient. Le DI Antilles-Guyane appuie cette proposition en indiquant que les logements seront remplis.

### **Les remarques de Solidaires Douanes**

- On a clairement compris que la DI poussait pour ce projet et ne voyait pas de souci à conclure un bail de 50 ans (*l'argent prêté, plus de 350 000€, sera remboursé à l'issue de cette période*). La présence de l'ALPAF garantit cependant selon nous la viabilité du projet compte-tenu de son expérience en matière locative.
- C'est une opportunité presque 20 ans après le passage de Dean de proposer à nouveau des logements Masse aux collègues présents ou mutés en Martinique.

**Vote pour unanime.**

## **C – Le Budget Rectificatif n°1 2024**

Afin d'avoir un budget le plus conforme à la réalité possible, le Service Central a été contraint de présenter lors de ce CA un Budget Rectificatif.

En effet, des opérations anciennes vont se conclure en 2024 (*cf. le réaménagement d'anciens locaux administratifs en logements à Saint-Georges-de-l'Oyapock pour un total de 450 000€ avec des travaux qui débiteront en juillet suite à l'accord du Contrôle Budgétaire de Bercy – le CBCM*).

D'autres opérations se sont révélées au final plus onéreuses qu'initialement prévues (*cf. le changement des volets roulants à Chamonix ou le coût de la réfection de la toiture à La Joliette revu à la hausse de 100 000€...*). Certains travaux prévus en 2023 ont finalement pour diverses raisons été décalés en 2024 (*réfection des communs à L'Haÿ-les-Roses...*).

Par ailleurs, 4 projets soutenus par le Service Central ont pu bénéficier d'un financement d'un financement concernant la transition énergétique pour un coût total de 115 000€.

### **Les remarques de Solidaires Douanes**

- La Directrice de l'Établissement nous a indiqué que l'enveloppe prévue de 300 000€ pour la rénovation de chambres meublées serait la seule affectée à des travaux de rénovation pour les JO.

**Vote pour CFDT/CFTC, SOLIDAIRES Douanes, UNSA, USD/FO et contre : CGT.**

## **II- Points donnant lieu à information**

### **A – Logements à Saint-Georges-de-l'Oyapock (Guyane)**

Fin 2011, le bureau de douane et la brigade de surveillance de Saint-Georges-de l'Oyapock ont été transférés dans de nouveaux locaux. Il a été décidé de transformer en logements les anciens locaux vides.

... / ...

Le besoin de nouveaux logements s'est retrouvé conforté par des sorties d'école qui ont permis d'accroître les effectifs de la BSE. 3 logements de type T2 vont ainsi être créés pour un coût total de 300 000€ et 9 mois de travaux.

Le Contrôle Budgétaire a validé cette opération qui débutera courant juillet 2024.

## B – Projets de transition énergétique

Ces projets sont financés à 70 % par l'État et 30 % par l'EPA Masse. Les crédits doivent être consommés obligatoirement avant le 31/12/2024.

Service territorial	Cité	Description du projet	Montant de l'opération	Financement de l'État	Montant à la charge de l'EPA
Bayonne	Anglet	Installation de robinets thermostatiques	26 000€	17 420€	8 580€
Nantes	Nantes	Changements des robinets thermostatiques	30 000€	20 100€	9 900€
Corse	Ajaccio	Installation de robinets thermostatiques	57 000€	38 190€	18 810€
Lille	Rosendaël	Désembouage du réseau de chauffage et des radiateurs + installation d'un système de régulation du chauffage dans le bâtiment B (entrées E et F)	60 000€	40 200€	19 800€
<b>Total</b>			<b>173 000€</b>	<b>115 910€</b>	<b>57 090€</b>

La délégation SOLIDAIRES était composée de : **Baptiste ALAGUILLAUME** et **Renaud GOYATTON**. Pour toute demande de renseignement complémentaire, n'hésitez pas à les contacter.